

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République

9 juillet 2013

Les objectifs de la refondation :

- Elever le niveau de connaissances, de compétences et de cultures de tous les enfants
- Réduire les inégalités sociales et territoriales
- Réduire le nombre de sorties sans qualification.

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République

La réussite scolaire pour tous La priorité donnée à l'école primaire

La rénovation du collège
La redéfinition du socle commun
Le lycée de la réussite
La valorisation de l'enseignement
professionnel
La prévention du décrochage scolaire
Le service public de l'orientation

La prevention du decrochage scolaire
Le service public de l'orientation
Le renforcement de l'éducation artistique,
culturelle et scientifique

Un système éducatif juste et efficace

Une grande ambition pour le numérique Une école plus juste pour tous les territoires

Une gouvernance rénovée L'évaluation de l'école repensée Les parents, partenaires de l'école

Les élèves au cœur de la refondation

Des rythmes éducatifs adaptés Un accompagnement efficace pour les élèves en situation de handicap Une école attentive à la santé des élèves

La vie scolaire et l'éducation à la citoyenneté

Un climat scolaire serein des les écoles et les établissements

Des personnels formés et reconnus

Une vraie formation initiale et continue Une nouvelle évaluation des personnels

Des missions redéfinies pour des personnels reconnus

Le contexte académique

- Une académie caractérisée par la ruralité (beaucoup d'écoles et d'établissements de petites tailles)
- Une académie peu favorisée socialement
- Une scolarisation des moins de trois en baisse
- Une académie où les élèves réussissent bien au DNB et au baccalauréat
- Une académie marquée par un taux de poursuite d'études de ses bacheliers dans le supérieur très faible

Projet académique 2013 – 2017 : grandes lignes

Au cœur du projet académique : la refondation de l'école et le choix de favoriser la fluidité du parcours de la maternelle au supérieur pour :

- l'élévation du niveau de qualification
- l'augmentation du nombre de bacheliers accédant aux études supérieures.

Projet académique 2013 – 2017

Axe 1 : Mieux assurer la continuité et la fluidité des parcours par une mise en liaison des établissements, Ecoles Collèges Lycées pour l'Orientation et la Réussite des Elèves

Axe 2: Promouvoir une école inclusive

Axe 3 : Faire entrer l'Ecole dans l'ère du numérique

Axe 4 : Offrir une formation de qualité pour les personnels d'enseignement et d'éducation

Axe 1 : Mieux assurer la continuité et la fluidité des parcours par une mise en liaison des établissements

Objectif 1. Faire réussir à tous les élèves l'étape essentielle de l'école primaire

- 1.1 Réaffirmer la place de la maternelle.
- 1.2 Favoriser la différenciation pédagogique pour prendre en compte l'hétérogénéité des élèves.
- 1.3 Instaurer une continuité dans la semaine scolaire pour mieux organiser les apprentissages.

Objectif 2. Favoriser les liaisons inter cycles et inter degrés.

- 2.1 De la maternelle à l'élémentaire.
- 2.3 Du collège au lycée.
- 2.2 De l'école au collège.
- 2.4 Du lycée au supérieur

Objectif 3. Développer la progressivité et la complémentarité des apprentissages par des parcours thématiques, pédagogiques et éducatifs de la maternelle au supérieur

- 3.1 Les parcours artistiques et culturels.
- 3.2 Eduquer au développement durable.
- 3.3 Ancrer les valeurs de la République au cœur de l'École : le parcours citoyen.
- 3.4 Assurer une éducation à l'orientation dans une logique de parcours.

Ecoles Collèges Lycées pour l'Orientation et la Réussite des Elèves

Axe 1 : Le dispositif éclore, une organisation en réseau

- 1. Accompagnement par textes et documents
 - Circulaire
 - Carte des réseaux
 - Composition des réseaux et comités de pilotage
 - Modalités de mise en œuvre des réseaux
 - Guide projet d'école
 - Guide projet d'établissement
 - Tableau de bord réseau
- 2. Accompagnement par la formation
- 3. Accompagnement par les moyens

Axe 2 : Promouvoir une école inclusive

Objectif 1. Favoriser le parcours scolaire des élèves à besoin éducatifs particuliers.

Objectif 2. Lutter contre les interruptions de parcours de formation en mobilisant toute la communauté éducative de l'EPLE et ses partenaires.

Axe 3 : Faire entrer l'Ecole dans l'ère du numérique

Objectif 1. mettre le numérique au service de la réussite du parcours des élèves

Objectif 2. Former, au et par le numérique, les enseignants

Objectif 3. Mettre en place une nouvelle gouvernance académique du numérique au service de projets structurants

Objectif 1. Refonder les savoirs et les pratiques professionnels : L'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education Objectif 2. Développer la formation tout au long de la vie Objectif 3. Adapter l'offre de formation aux besoins des réseaux Eclore

